RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

(dernière mise à jour 30/09/2024)

MENTIONS GÉNÉRALES

Cette année 2 formats de raid multisports au choix :

- **La VALMOTIVÉE SPORTIVE** :
  VTT, courses d'orientation, trail, run and bike, épreuves d'adresse, canoé
  5h d'épreuves, jusque 40 kms (VTT), 15 kms (CAP), 9kms (Run&Bike), 3kms (Canoé)
  Départ 9h30 - Fin 14h30 par équipe de 2
  Enfant à partir de 12 ans

● Chaque équipe doit pointer un maximum de balises dans les temps impartis aux épreuves. Ce sont donc les coéquipiers qui décident du temps donné à chaque épreuve. Ils déterminent leur parcours en fonction des aptitudes de chacun.
● Les balises : chaque balise amène un certain nombre de points. Elles sont matérialisées sur le terrain par des toiles bicolores ou des cônes en plastique, sont des points de passage, rond de couleur rouge placées sur la carte. A chaque balise, les compétiteurs doivent poinçonner le carton de pointage, remis au début de l'épreuve ou par pointage SportIdent.

- **La VALMOTIVÉE FAMILIALE** :
  Epreuves ludique de courses d'orientation à pied et d'épreuves d'adresse sur le thème « Koh-Lanta ».
  Environ 2h d'épreuves, jusque 10 kms et 40m dénivelé positif
  - Départ libre entre 10h et 10h30 – Fin entre 12h et 13h par équipe de 2 à 5
  Enfant à partir de 7 ans – Un adulte obligatoire par équipe

● Chaque équipe décide du temps donné à chaque épreuve et détermine son parcours en fonction des aptitudes de chacun.

PARTICIPATION

● Le raid est ouvert à tous, à partir de:
12 ans accompagné d'un adulte pour le raid **La SPORTIVE**
7 ans accompagné d'un adulte pour le raid **La FAMILIALE**
● Pour **La SPORTIVE** :
- Chaque participant doit être en bonne condition physique.
- Les licenciés FFCO devront fournir la photocopie de leur licence pour la saison en cours.

- Les non licenciés (ou licenciés dans une autre fédération), devront fournir une copie de ce questionnaire rempli que vous pouvez télécharger sur ce lien **https://www.valmo.net/contacts/questionnaire_de_sante_FFCO.pdf**.
- Les personnes mineures peuvent participer au raid en ayant fourni, en plus des documents énumérés ci-dessus, l'autorisation signée par le ou les responsables légaux si ces derniers ne les accompagnent pas.

LICENCE ET ASSURANCE

- Les organisateurs déclinent toutes responsabilités pénales ou civiles en cas d'accident immédiat ou secondaire dont les participants pourraient être victimes du fait de leur participation au raid.
- Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en ce qui concerne les vols et dégradations pouvant survenir durant la manifestation.
- L'organisation attire l'attention des participants sur le fait que l'association a souscrit une assurance responsabilité civile mais chaque participant doit être couvert par une assurance responsabilité civile individuelle. Les participants s'engagent sur l'épreuve en pleine connaissance des risques que le déroulement de l'épreuve peut les amener à courir. Ils dégagent par avance l'organisation de toutes responsabilités pénales ou civile en cas d'accident corporel et/ou matériel.

Pour La SPORTIVE uniquement:

- Comme l'impose les règlements fédéraux de la FFCO, il sera souscrit pour tous les concurrents non licenciés FFCO une licence journée appelée « Pass'découverte » d'un tarif de 3€. Les conditions d'utilisation et la couverture proposée sont consultables en ligne sur le site de la FFCO ***https://www.ffcorientation.fr/licencie/clubs/licences/*** .
- Les licenciés FFCO 2024 devront télécharger leur licence FFCO lors de l'inscription.

INSCRIPTIONS

- Les inscriptions se font uniquement sur le site ADEORUN : ***https://valmotivee.adeorun.com***
- Pour **La SPORTIVE** : Les droits d'engagement sont de **40€/équipier** (hors pass decouverte et frais inscriptions Adeorun). Majoration de 5 euros/équipier après le 23 septembre minuit.

  Le montant de l'inscription inclut: les cartes (2 jeux/équipe), le prêt d'un doigt Sportident, l'assistance médicale, la sécurité de l'épreuve, un cadeau de bienvenue, le repas d'après raid**.**

  La clôture des inscriptions est fixée au 8/10/2024 minuit. Pas d'inscription le jour de l'épreuve.

  Seules les équipes dont le dossier sera complet pourront participer à l'épreuve.
- Pour **La FAMILIALE**: Les droits d'engagement sont de **12€/pers** (hors frais inscriptions Adeorun) sans majoration avec maxi 48€ pour une famille de 5.

  Le montant de l'inscription inclut: les cartes (2 jeux/équipe), l'assistance médicale, la sécurité de l'épreuve**.**

  Possibilité d'un repas après la course (à réserver à l'inscription) : 10€/pers.

  La clôture des inscriptions est fixée au 11/10/2024 minuit. Inscription possible le jour de l'épreuve dans la limite des cartes disponibles.
- Remboursement intégral (hors frais d'inscriptions Adeorun) en cas de diffusion d'un arrêté préfectoral nécessitant l'annulation de l'organisation (Pandémie, conditions climatiques extrêmes) .
- Remboursement intégral (avec justificatif) ou 70 % du montant (sans justificatif), jusque 24h avant l'évènement, pour tout autre motif, en souscrivant à une assurance annulation prise au moment de l'inscription.

PROGRAMME ET DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

La VALMOTIVÉE SPORTIVE

8h-9h15 : **Accueil** (Halle Léo Lagrange, rue Picasso, Carvin).
9h15 : **Briefing**
9h30 : **Prologue et début du raid**
14h30 **: Fin du raid**
15h **: Repas et Récompenses**

La VALMOTIVÉE FAMILIALE

9h15 à 10h30 : **Accueil** (Halle Léo Lagrange, rue Picasso, Carvin).
Entre 10h et 10h30 : **Début du raid**
Entre 12h et 13h : **Fin du raid**

ÉQUIPES

- **La VALMOTIVÉE SPORTIVE** : Les équipes sont formées **de 2 coéquipiers**, toujours en course (masculine, féminine, ou mixte) qui ne seront jamais distant de plus de 30 mètres durant toute l'épreuve (sauf épreuves spécifiques). Le nombre d'inscriptions est limité à 100 équipes.
- **La VALMOTIVÉE FAMILIALE** : les équipes sont formées de plusieurs personnes; le minimum est fixé **à 2 personnes dont un adulte, il est limité à 5** personnes. Les équipiers ne pourront jamais être distants de plus de 30 mètres. Le nombre d'inscriptions est limité à 100 équipes.

MATÉRIEL

Ce matériel est susceptible d'être contrôlé et toute absence de matériel obligatoire entraînera l'immobilisation jusqu'à mise en conformité

Pour **La SPORTIVE uniquement:**

- Obligatoire par équipe **:** matériel de premiers soins, boussole, 1 téléphone portable, 1 stylo.
- Obligatoire par équipier: dossard (fourni par l'organisation), un VTT (gravel possible suivant les conditions météo)+ casque, un sifflet, une couverture de survie un système d'hydratation, du ravitaillement liquide et solide, 1 gobelet plastique pour ravitaillement, 1 petite lampe frontale ou torche. Couverts et assiette pour le repas.
- Conseillé : porte carte Vtt, compteur VTT, protège carte, un vêtement de pluie.
- Fourni par l'organisation : Dossard, Cartes, Road book, Canoé (+gilet), Système de

pointage SportIdent en prêt (contre caution de 50 euros/équipier à déposer lors du retrait des dossards *).
* possibilité d'utiliser son propre Sportident si ce dernier est SI10 (numéro de 7000001 à 7999999) ou SIAC (numéro de 8000001 à 8999999) (à noter à l'inscription)

Pour **La FAMILIALE:**

- Obligatoire par équipe: 1 stylo, 1 feutre indélébile, 3 pochettes plastiques, 1 telephone portable, 1 boussole
- Conseillé par équipier : un système d'hydratation , un vêtement de pluie, jambes couvertes fortement conseillé, chaussures à crampon conseillées.

PARCOURS ET RAVITAILLEMENT

- **La VALMOTIVÉE SPORTIVE** : L'épreuve dure 5h

Départ à 9h30.
Le parcours se fait en autonomie. Les concurrents devront assurer leur propre ravitaillement solide au cours de l'épreuve (barre de céréale, gels énergétiques…).
Un ravitaillement solide et liquide en eau sera assuré en 1 point du parcours .
Un repas sera servi après le raid.

- **La VALMOTIVÉE FAMILIALE** : L'épreuve dure 2h environ.

Départ entre 10h et 10h30.
Le parcours sous forme d'épreuves ludiques . Les concurrents devront assurer leur propre ravitaillement solide au cours de l'épreuve (barre de céréale, gels énergétiques…).
Un repas sera servi après le raid (en option 10€/pers à l'inscription)

SÉCURITÉ

Modifications de parcours:
L'organisateur pourra envisager de raccourcir ou d'annuler l'épreuve pour une partie ou la totalité des participants dans les cas suivants :

- Dégradation des conditions météorologiques ;
- Mauvaises conditions de pratique liées à la dangerosité/dégradation du terrain ;
- Équipements défectueux (EPI, équipements des concurrents) ;
- Progression trop lente de certaines équipes ;
- Mise en danger de l'intégrité physique des concurrents.

La course se déroule sur route ouverte. Les coureurs sont tenus de se conformer strictement au code de la route. Chaque participant devra suivre les ordres des signaleurs et des assistants aux traversées des voies.

En run&bike (VTT) : il est interdit de monter à 2 sur le vélo ou d'utiliser un système de traction.
Le port du casque homologué CE est obligatoire, jugulaire fermée.
Les concurrents doivent rester ensemble.
En VTT : Le port du casque homologué CE est obligatoire, jugulaire fermée.
En cas d'utilisation d'un système de traction, celui-ci devra être largable à tout moment et ne

jamais être utilisé en descente. Les extrémités et protubérances doivent être protégées et les portes cartes doivent être réalisés sans bord saillant. Les VTT à assistance électrique sont interdits
Les matériels utilisés par les concurrents devront impérativement être normalisés CE. Il est de la responsabilité du concurrent d'avoir un matériel individuel adapté et en bon état de fonctionnement.

A pied : Le tractage est autorisé à pied sauf à l'exception des descentes, des départs groupés. Il doit être largable à tout moment
.

- Des autorisations d'accès ont été sollicitées pour pouvoir tracer la « Valmotivée ». Les équipiers devront, dans un souci de respect de l'environnement et dans une démarche de protection des milieux naturels, emprunter uniquement les sentiers balisés et en aucune façon, nuire à l'écosystème fragile. Aucun détritus ne devra être jeté sur le circuit sous peine de disqualification.
- Sur les domaines traversés (public ou privés), les concurrents doivent respecter les ordres de priorités suivants :
    - Le marcheur à pied est prioritaire par rapport au coureur à pied et au cycliste.
    - Le coureur à pied est prioritaire par rapport au cycliste.
    - Le coureur comme le cycliste sont prioritaires sur les chevaux.
- Le non-respect du règlement ou de l'éthique sportive entraînera la disqualification immédiate de l'équipe.

ARRIVÉE ET TEMPS

- Les membres de l'équipe doivent franchir ensemble la ligne d'arrivée. Une porte horaire d'arrivée sera imposée. Les équipes arrivant après cet horaire seront pénalisées pour chaque minute entamée au-delà de la porte horaire.
- Les temps d'explication des consignes font partie intégrante du temps de course. L'organisation veille à ce qu'il soit équivalent pour toutes les équipes.
- Si une équipe devait être arrêtée par l'organisation pour des raisons de sécurité, une neutralisation serait mise en place.

CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

Pour **La SPORTIVE uniquement:**

- Le classement s'effectue aux points. Chaque poste pointé apporte un certain nombre de points.
- Les points de chaque balise seront indiqués sur les cartes de l'épreuve.
- 3 classements seront effectués :
    - Homme (3 premières équipes)
    - Mixte (3 premières équipes)
    - Féminin (3 premières équipes)

Pour **La FAMILIALE: Pas de classement**

DROIT D'IMAGE

- Par le simple fait de leur inscription, les concurrents autorisent l'organisation à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils sont susceptibles d'apparaître.

CNIL

- Conformément à la loi informatique et liberté n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectifications des données personnelles les concernant.
- Par l'intermédiaire de l'organisation, ils peuvent être amenés à recevoir des propositions d'autres organisations. Ceux qui ne le souhaitent pas, doivent le signaler par écrit en indiquant : nom, prénom, adresse, et si possible le n° de dossard